REPUBLIQUE FRANCAISE

Accusé de réception en préfecture
075-200054781-20261116-AP2026-534-AI
Date de télétransmission : 20/11/2026
Date de réception préfecture : 20/11/2026

Métropole du Grand Paris

ARRETE N°AP/2026/534

OBJET : DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS – LA VILLETTE

LE PRESIDENT DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.5211-9, L.5219-1,

VU la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) et notamment son article 12,

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) et notamment son article 59,

VU le décret n°2018-109 du 15 février 2018 relatif aux écoles nationales supérieures d'architecture et notamment son article 3

VU le décret n°2015-1212 du 30 septembre 2015 constatant le périmètre, fixant le siège et désignant le comptable public de la Métropole du Grand Paris,

VU le procès-verbal et la délibération 2026/04/13/01 du 13 avril 2026 portant élection du président de la Métropole du Grand Paris,

CONSIDERANT que le Président de la Métropole du Grand Paris ou son représentant est membre de droit du conseil d'administration de chaque école nationale supérieure d'architecture dont le siège est situé dans le ressort de la Métropole du Grand Paris,

ARRETE

ARTICLE 1er : est désigné, en qualité de représentant du Président de la Métropole du Grand Paris pour siéger au conseil d'administration de l'école nationale supérieure d'architecture de Paris – La Villette :

- Monsieur François DAGNAUD

ARTICLE 2 : Madame la Directrice Générale des Services par intérim de la Métropole du Grand Paris est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Préfet de Région Ile-de-France et fera l'objet d'une publication. Le présent arrêté sera notifié aux intéressés.

Fait à Paris, le 16 NOV. 2026

Le Président de la Métropole du Grand Paris

MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

Patrick OLLIER
Ancien Ministre
Maire de Rueil-Malmaison